**Lecture générale des programmes d’histoire-géographie des classes**

**d’enseignement général, publiés dans le cadre de la réforme du lycée 2019**

La lecture des nouveaux programmes parus dans les BOEN spéciaux n°1 du 22 janvier 2019 (<https://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=38502> )

et n°8 du 5 juillet 2019 (<https://www.education.gouv.fr/cid144071/les-nouveaux-programmes-de-la-classe-terminale-des-voies-generale-et-technologique.html> ) assortis de la publication de la note de service n°2019 portant sur l’organisation du contrôle continu(<https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/66/6/NDS_Histoire_Geographie_E3C_1103666.pdf> ) me conduisent à vous proposer une lecture globale de ces éléments à côté des outils travaillés dans le cadre du GAP.

Précisons le d’entrée, ce que j’écris ici n’engage que moi et ne saurait être considéré comme un ensemble de conseils même si j’en donnerai, un seul : finissez les programmes !

**Finalités et méthodes de l’enseignement**

Comme nous y avons été habitués depuis une vingtaine d’années le programme est précédé d’un préambule qui mêle des éléments de réflexion sur l’enseignement de nos disciplines et de mise en garde sur les plans administratifs et techniques. Cela pose un cadre hybride où se mêlent :

* le rappel du rôle des disciplines dans la volonté de formation du citoyen : « [l’histoire et la géographie] … donnent les moyens d’une compréhension éclairée du monde d’hier et d’aujourd’hui, qu[e les élèves] appréhendent de manière plus distanciée et réfléchie. »
* le rappel de l’organisation du lycée dans le cadre de l’obligation scolaire « la classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire » ; « les classes de première et terminale offrent l’accès à des thématiques plus ouvertes (…) l’objectif est d’aider à réussir les études supérieures ».
* des injonctions d’organisation : « ainsi ces deux disciplines disposent elles du même volume horaire annuel »
* et des injonctions pédagogiques : « transmission des connaissances par les professeurs, écoute active de la part des élèves ».

Ce préambule comporte deux points sur lesquels je souhaite revenir et qui concernent tous deux la position relativement seconde dans laquelle sont placés les élèves :

* d’un point de vue général il est rappelé que les lycéens entreront dans le monde (en sortant du lycée ?) en tant qu’adultes et citoyens[[1]](#footnote-1), à mon avis cette position de principe est problématique en ce qu’elle « minore » les élèves. En effet, doit on considérer qu’un mineur –cas de la plupart des élèves de 2nde et 1ère, et d’encore un bon nombre des élèves de Term.- n’est pas un citoyen, et qui plus est qu’il vit à l’extérieur du monde qui attendrait de pied ferme son arrivée. Si nous nous référons au programme d’EMC, que vous enseignerez aussi, aux injonctions qui sont faites aux jeunes de s’engager dans la vie associative etc. on voit qu’il y a là une contradiction. En quelque sorte les élèves auraient les devoirs du citoyen, mais pour les droits… ça se discute… les voilà affublés de l’enviable sort des Françaises d’avant le droit de vote.

 - dans la classe, on conseille une posture verticale à l’enseignant : elle/il détient le savoir et le transmet, ainsi qu’il est énoncé plus loin en usant du « récit », tandis que l’élève est ramené à une attitude d’ « écoute active », que je peine à définir.

Ces deux éléments ne sont pas là par hasard mais traduisent bien l’esprit de la réforme dans lequel l’élève n’est plus au centre du système, il y semble remplacé par le savoir qui ne se construit plus mais s’absorbe. Ces choix font évidemment l’objet de batailles homériques entre chercheurs en sciences de l’éducation, mais ici le politique a choisi son camp.

**Contenus**

Ce programme est écrit de façon à montrer le choix d’enseigner beaucoup (trop ?) de choses, il y a une abondance d’idées, de concepts, d’événements, pour tout vous dire j’étais un peu affolée : comment faire tout ça ? Comment mobiliser les élèves ? En 3 heures ? Sérieusement ?

La partie d’**histoire** comporte une surprise en révisant la découpage qui conduisait à enseigner la période révolutionnaire en seconde et démarrer l’année de Term par le bilan de la seconde guerre mondiale, et tout ceci sans abdiquer la prétention d’enseigner une histoire jusqu’ « à nos jours ». Autrement dit, du point de vue chronologique, le programme de Tem. est copieusement alourdi. Mais les deux années qui précèdent n’en sont pas allégées pour autant.

La rédaction du programme me met particulièrement mal à l’aise car elle est construite de telle sorte qu’elle semble ouvrir beaucoup de possibilités et que le risque de s’y égarer est d’autant plus élevé que nous voudrons ne rien perdre (sauf du temps ?). Certes je ne suis pas historienne et donc je manque certainement de repères qui me permettent de construire aisément un cheminement dans l’abondance proposée, mais la lecture de quelques spécimens des éditeurs scolaires me montre que les auteurs ont voulu illustrer tous les possibles suggérés dans le programme… et même en ajouter quelques uns. Je pense donc que votre travail consistera à tracer un chemin cohérent, surtout *en éliminant* ce qui est superflu ou redondant. Je comprends qu’on ne veuille pas choisir entre Périclès et Constantin, mais personne n’interdit les travaux en groupes.

En effet -je défends ma discipline- n’oublions pas qu’il y aussi un programme de **géographie**, si on se laisse déborder par l’histoire il ne sera jamais fini… Il est aussi abondant que le programme d’histoire mais présente à mes yeux la qualité d’être structuré :

- par mots-clefs : un par année pour fédérer les thèmes : en 2nde : transition, en 1ère : recomposition spatiales, en Term. : mondialisation. En réalité c’est bien la question de la transition[[2]](#footnote-2) qui est au cœur du programme, il est donc impératif de traiter avec soin ( = de finir, j’insiste) le programme de 2nde, les recompositions spatiales et la mondialisation étant des modalités de mise en œuvre et/ou des clefs d’interprétation de la transition.

- par l’introduction d’un quatrième thème qui permet de reprendre les acquis de l’année en les transposant dans un autre espace. Attention à sa mise en œuvre : il est précisé que ce thème est « conclusif », donc je vous déconseille de parsemer cette étude au long de l’année, en revanche comme le GAP le suggère dans ses documents c’est un bon moyen de reprendre avec efficacité ce qu’on a vu pendant l’année et de relativiser les liens de causalité qu’on a pu établir ici en les transposant là-bas.

Nouveauté intéressante : on étudiera des exemples français dans chacun des thèmes tout au long du lycée, ceci lève l’hypothèque qui nous rendait timides à étudier des exemples locaux en 2nde ou Term. alors que cela aurait pu aider à lier la géographie et l’enseignement de détermination ou de spécialité, ou plus simplement que cela pouvait mobiliser les élèves, par ailleurs la France dans l’UE sera le thème conclusif de la classe de Term.

**Evaluation-s formative, sommative et certificative**

La question de l’évaluation certificative a été le sujet d’un conflit ouvert lors des épreuves du baccalauréat, je ne prends pas position sur ce point, considérant que nous avons l’habitude de travailler à la conception de contrôles en cours de formation à valeur diplômante reconnue à l’échelle nationale.

Nous avons à nous confronter essentiellement à deux évaluations : formative ou certificative, l’évaluation sommative (à savoir celle qui est l’occasion de noter) intéresse souvent davantage les élèves que nous, mais les événements de cette année nous ont démontré que les notes du livret scolaire pouvaient se transformer en évaluation certificative.

* évaluation formative, qui aura lieu en cours à l’oral (de façon formelle ou lors des

interactions avec la classe) mais aussi lors des devoirs.

Nous pouvons garder présent à l’esprit que le bac aura une dimension orale non négligeable, donc nous devons introduire des temps de prise de parole assez longs pour que *tous* les élèves aient la possibilité de développer un argumentaire, et donc une partie non négligeable de la préparation d’un cours consistera à ménager ces temps d’oral (après chaque travail individuel ou collectif, à partir de consignes claires de contenu et de durée de l’intervention, par ex. « présenter les arguments de l’auteur et les critiquer en 2 minutes »).

Pour les évaluations écrites, la NS n°2019 précise que les épreuves de contrôle continu porteront sur une analyse de documents ou un croquis, ou bien la réponse à une question problématisée, mais surtout cette épreuve ne durera que 2 heures pour réaliser deux exercices. Nous devrons donc proposer des exercices de ce type pendant la formation qui permettent aux élèves de s’habituer à cette durée restreinte. Tout comme lors de l’oral, la prime est donnée à une expression synthétique et claire, c’est un exercice difficile pour les élèves car s’exprimer de façon concise demande d’avoir des connaissances précises et un vocabulaire adapté, nous gagnerons donc à former en synergie à l’oral et à cet écrit de courte durée.

* évaluation certificative : le plus grand problème selon moi repose sur le nombre

de ses occurrences : deux épreuves de deux exercices en 1ère, une en Term. , ce qui veut dire qu’il faudra préparer six sujets d’examen pour un cycle, en espérant qu’il n’y ait pas d’absent… Toutefois une phrase me trouble dans cette NS : au sujet de l’épreuve ponctuelle il est fait état « des sujets des épreuves communes de contrôle continu de première et terminale, *issus de la banque nationale des sujets*», qui conçoit alors les sujets ?

Il me reste à vous souhaiter un bon travail, je reste à votre disposition

1. « le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu’adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires… » [↑](#footnote-ref-1)
2. vous trouverez un analyse exhaustive de la construction du terme de « transition » en géographie ici http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-transition [↑](#footnote-ref-2)